

3 AD N

Société par actions simplifiée (Société à associé unique)

Au capital social de 10 000 euros

Zac Montvrain 2 3 Rue Jean Cocteau 91540 Mennecy

914 533 922 R.C.S. Evry

L'actionnaire unique étant Madame Nathalie DEBUISNE, 26 rue du Boissonnet 77310 Boissise Le Roi

PROCÈS-VERBAL DE LA DÉCISION UNILATÉRALE DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE

Le 18 juin 2025

A Zac Montvrain 2 3 Rue Jean Cocteau 91540 Mennecy

Affectation du résultat de l'exercice 2024

L'actionnaire unique décide d'affecter la perte de l'exercice 2024 de la façon suivante : 500 €, au compte de report à nouveau pour 500€

AFFECTATION DU RESULTAT 2024	-500 €
RAN au 18/06/2025	-500 €

Signature de l'actionnaire unique



BILAN SIMPLIFIE ACTIF
SASU 3 ADN
3, rue Jean Cocteau 91540 MENNECY
Siret : 91453392200011
EXERCICE 2024

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
Capital souscrit - non appelé				
ACTIF IMMOBILISE (a)				
Immobilisations incorporelles:				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial (1)	5 000		5 000	5 000
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles:				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels, et outillage industriels	2 612	114	2 498	
Autres				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2):				
Participations (b)				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
Total I	7 612	114	7 498	5 000
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (a):				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services) (c)	5 000		5 000	3 800
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3):				
Créances clients (a) et comptes rattachés (d)	11 444		11 444	5 304
Autres	1 404		1 404	
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement (e):				
Actions propres				
Autres titres	100		100	100
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	25 884		25 884	36 047
Charges constatées d'avance (3)	5 325		5 325	261
Total II	49 157		49 157	45 512
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	56 769	114	56 655	50 512
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à moins d'un an (brut)				

BILAN SIMPLIFIE PASSIF
SASU 3 ADN
3, rue Jean Cocteau 91540 MENNECY
SIRET : 91453392200011
EXERCICE 2024

	Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES*		
Capital [dont versé...] (a)	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation (b)		
Ecart d'équivalence (c)		
Réserves:		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres		
Report à nouveau (d)	27 475	7 919
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte] (e)	-500	19 556
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	37 975	38 475
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total II		
DETTES (1) (g)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès établissements de crédits (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés (f)		
Dettes fiscales et sociales	5 191	6 646
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	13 489	5 389
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL III	18 680	12 037
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	56 655	50 512
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIÉ (En Liste)
SASU 3 ADN
Zac Montvrain 2, 3, rue Jean Cocteau 91540 MENNECY
Siret : 91453392200011

Exercice du 1/01/2024 AU 31/12/2024

	Exercice N	Exercice (N-1)
Produits d'exploitation (hors taxes) :		
Ventes de marchandises		
Production vendue [bien et services] (a)	82 233	47 861
Production stockée (b)	1 200	3 800
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Autres produits		
Total I	83 433	51 661
<i>dont à l'exportation</i>		
Charges d'exploitation (hors taxes) :		
Achats de marchandises (c)		
Variation de stocks [marchandises] (d)		
Achats d'approvisionnements (c)		
Variation de stocks d'approvisionnements (d)		
Autres charges externes*	26 265	27 298
Impôts, taxes et versements assimilés	1 566	398
Rémunération du personnel	40 154	
Charges sociales	16 257	
Dotations aux amortissements	114	
Dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Autres charges	724	
Total II	85 080	27 696
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-1 647	23 965
Produits financiers (1) (III)		
Charges financières (IV)		
Produits exceptionnels (1) (V)		1
Charges exceptionnelles (VI)		960
Impôts sur les bénéfices (VII)	-1 147	3 451
BENEFICE ou PERTE (I-II+III-IV+V-VI-VII) (2)	-500	19 555
* Y compris:		
- redevances de crédit-bail mobilier;		
- redevances de crédit-bail immobilier.		
(1) Dont reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements)		
(2) Compte tenu d'un résultat exceptionnel de (V-VI) ou (VI-V)		

- (a) A inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes.
(b) Stock final moins stock initial.
(c) Y compris droits de douane.
(d) Stock initial moins stock final.

3 AD N

Société par actions simplifiée (Société à associé unique)

Au capital social de 10 000 euros

Zac Montvrain 2 3 Rue Jean Cocteau 91540 Mennecy

914 533 922 R.C.S. Evry

L'actionnaire unique étant Madame Nathalie DEBUISNE, 26 rue du Boissonnet 77310 Boissise Le Roi

PROCÈS-VERBAL DE LA DÉCISION UNILATÉRALE DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE

Le 18 juin 2025

A Zac Montvrain 2 3 Rue Jean Cocteau 91540 Mennecy

Affectation du résultat de l'exercice 2024

L'actionnaire unique décide d'affecter la perte de l'exercice 2024 de la façon suivante : 500 €, au compte de report à nouveau pour 500€

AFFECTATION DU RESULTAT 2024	-500 €
RAN au 18/06/2025	-500 €

Signature de l'actionnaire unique

